

## **Naissance et marche d'une centrale**

La Centrale du vacherin Mont-d'Or, que nous appellerons désormais Centrale, est un organisme autour duquel gravitent dès sa création quantité de personnalités du monde laitier. Bien que la plupart de ces hommes - aucune femme à l'époque dans ce monde très fermé, hormis la secrétaire de l'organisation - très connus dans ce milieu sur le plan cantonal, parfois même fédéral, aient rempli leurs fonctions de façon consciencieuse, leur influence sur l'histoire du vacherin reste faible. S'ils ont tous, d'une façon ou d'une autre, fait marcher la Centrale, s'ils en ont huilé les rouages, ils n'en ont pas changé la ligne historique. C'est la raison pour laquelle peu d'entre eux seront cités ici. Dans un autre chapitre le tableau des plus importantes de ces personnalités comblera en quelque sorte cette lacune.

Il n'en est pas de même pour quelques figures de proue, véritables pionniers, dont le rôle fut essentiel, d'une part pour fixer les bases mêmes de la Centrale, d'autre part pour en affiner les structures au cours de son histoire. On les retrouvera au cours des pages qui suivent.

La Centrale du VMO a été créée et organisée dès l'été 1951, suite à des prises de contact entre l'Union vaudoise des marchands de vacherins et l'Union centrale des producteurs suisses de lait à Berne (U.C.P.L.)

Ce n'était pas la première fois que se posait le problème de l'organisation du vacherin. En effet, les années d'après-guerre avaient vu un accroissement et une grande augmentation de la production sans que celle-ci ne soit adaptée aux possibilités de vente. Il s'avérait donc nécessaire de prendre des mesures pour éviter une concurrence trop grande avec son corollaire : l'abaissement des prix.

La première séance de la Centrale, où la convention fut ratifiée et le comité constitué, eut lieu le 10 septembre 1951 à Lausanne. Le premier président en fut Henri Massy, de l'UCPL, et le premier gérant, Pierre Arnold, de la Centrale du Beurre, futur grand patron de la Migros.

Les buts exacts de cette Centrale furent définis :

- a) Sauvegarder les intérêts des petites fromageries spécialisées dans la fabrication du vacherin.
- b) Maintenir et développer cette spécialité de fromage par une propagande judicieuse et par tout autre moyen, de garantir une qualité régulière et toujours meilleure de la marchandise.

La convention définit les rôles de chacune des parties impliquées dans cette organisation. Elle fixe également les compétences de la Commission de la Centrale du vacherin Mont-d'Or et du gérant.

Précisons que cette Commission peut être regardée comme l'organe législatif de la Centrale, qui fixe les tâches propres à la fabrication et à la commercialisation du vacherin et contrôle leur application. Et que son gérant représente l'organe exécutif qui règle les affaires courantes et accomplit les tâches qui lui sont confiées par la Commission.

Les bureaux de la Centrale sont à Lausanne pour ces débuts. Successivement à : rue de Genève 82 ; avenue Mont-Repos 4 ; rue du Midi et enfin rue du Grand-Chêne 6. Les frais de location sont alors partagés avec la Fédération romande des vigneron.

Sous la direction énergique de Pierre Arnold, la Centrale prend rapidement son envol et affine ses structures. Mais non sans que les membres parfois ne s'en plaignent. Car après avoir joui d'une pleine indépendance longtemps, il n'est pas facile pour eux de se plier à des règles très strictes et appliquées avec rigueur :

*A plusieurs reprises, nous avons deviné un certain manque de confiance à l'égard de la gérance. Les affineurs sont très jaloux des noms de leurs clients et hésitent à nous fournir les renseignements nécessaires. On allègue fréquemment que les renseignements qui nous sont donnés risquent de servir les concurrents. Nous pouvons dans tous les cas vous assurer que nous tenons comme strictement confidentiel tout le matériel qui nous est remis. Nous savons que pour garder la confiance qui nous serait accordée, aucune faiblesse, aucun détail ne doivent passer. La confiance est la base de toutes bonnes relations et si l'assemblée, notamment les affineurs, ne l'accordent pas entièrement à la gérance actuelle, ils doivent renoncer au système adopté et chercher une autre solution.<sup>1</sup>*

Structures efficaces. Constatons pourtant que si la Centrale, en réglementant la fabrication et la vente du vacherin a permis d'assainir le marché d'une manière relativement concrète, et par cela même d'éviter un effondrement des prix qui aurait pu conduire les marchands à leur ruine, principalement les plus petits peu aptes à soutenir une guerre commerciale de longue haleine, elle n'a pas su faire exploser les ventes comme elle l'aurait souhaité. Et surtout comme elle s'est plus trop souvent à le faire croire tout au long de ses rapports annuels. Certes les ventes de la première saison furent supérieures de 100 000 kg à celles des années précédentes, mais elles se stabilisèrent tout aussitôt. Ainsi la production

---

<sup>1</sup> Rapport de gestion 1951-1952, p. 8

fut de 406 672 kg en 1951-1952, dix ans plus tard, en 1961-1962, elle n'était encore que de 441 895 kg, soit une augmentation de trente-cinq tonnes en 10 ans ! Si l'on précise que la Centrale avait investi quelque 150 000.- de réclame pendant cette période avec annonces dans les journaux, matériel publicitaire pour vitrines, dégustations, présence au Comptoir suisse et dans d'autres foires agricoles du pays, prospectus publicitaires, films, il n'est pas interdit de penser que le résultat fut tout de même bien modeste.

Rétrospectivement cette difficulté de progression nous apparaît en partie liée au système de distribution alors en vigueur, tout traditionnel, qui absorbait l'essentiel de la production du vacherin. Grossistes, mi-grossistes et détaillants, dans la plupart des cas magasins de moyenne ou de petite importance, en lesquels, faiblesse majeure du système, les ventes s'éteignaient trop tôt après les fêtes de fin d'année, d'autant plus si un printemps trop précoce s'en mêlait. Points de vente certes nombreux, mais où aussi les prix s'appliquaient de façon trop rigide et sans qu'il n'y ait jamais ou presque de campagnes promotionnelles à prix réduits qui auraient naturellement du, pour atteindre une bonne efficacité, être soutenue par les intéressés eux-mêmes qui ne pensaient qu'un peu trop se mettre de l'argent dans les poches, trop regardant pour envisager que des prix favorables permettent de vendre plus, donc, en conséquence de gagner plus aussi.

Mais l'avènement des grandes surfaces, ou plutôt dès lors que celles-ci portèrent attention au vacherin considéré, en automne surtout quand il apparaît, comme un produit choc, allait nécessiter une redistribution complète des cartes. L'ancien système de vente s'érodait sans que l'on ne s'en rende vraiment compte. Il allait, non pas disparaître tout à fait, mais devoir accepter une concurrence nouvelle qui grandissait de jour en jour. Grand vent qui, s'il fit dès lors gonfler les ventes, fit aussi paradoxalement régner la panique dans le milieu administratif du vacherin. Les choses bougeaient sans que les mentalités ne changent. Les ventes augmentaient et l'on critiquait ceux-là mêmes qui les faisaient progresser. Cet état d'esprit pour le moins ambigu, à l'époque paraissait naturel. Il transparaît de manière évidente dans les rapports de la Centrale qui dut un jour quand même, après une lutte sans espoir pour contrôler entièrement tout le processus de commercialisation du vacherin, s'avouer vaincue. Ce fut curieusement aux temps mêmes où les ventes furent les plus élevées

*En début de saison, nous avons eu des difficultés pour faire respecter les prix fixés. Certains grands magasins ayant fait l'acquisition auprès d'affineurs et de fabricants-affineurs de lots de marchandise dure ou gonflée, et par conséquent ne correspondant pas aux normes exigées pour des produits de première qualité, les mirent sur le marché sans autre indication, à des prix anormalement bas. Il était paradoxal de constater, à un moment où la demande dépassait l'offre, que*

*certain grands magasins gâchaient les prix. Ils ont nuit au commerce normal en faisant croire qu'ils vendaient à un prix bien inférieur, une marchandise équivalente à celle vendue par les magasins spécialisés. Nous sommes intervenus dans chaque cas signalé et nous avons pu enrayer ces agissements dans une certaine mesure. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'un problème très important et qui mérite une grande attention. Non seulement ces procédés désorganisent les règles normales du marché, mais on abuse les consommateurs qui croient acheter de la marchandise de premier choix à un prix plus favorable. Leur déception, qui nuit à la cause du vacherin, n'a d'égale que notre profonde indignation envers ces procédés<sup>2</sup>.*

Le gérant, n'en déplaise au rôle qu'il jouera plus tard dans l'alimentation de grandes surfaces, se livre ici à une mauvaise interprétation des réalités. Car cette marchandise soi-disant de qualité inférieure, offerte en quantités importantes à ces grandes surfaces, ne pouvait pas l'être réellement. Celles-ci en effet, qui mettaient en place leurs structures, qui avaient encore en face d'elles l'énorme potentiel de vente du marché traditionnel, ne pouvaient pas se permettre d'offrir à leur clientèle des produits dévalués. Il y a plutôt lieu de croire que, procédant à des ventes importantes, les prix en conséquence, les fournisseurs pour dissimuler leurs « indécidables », prétextaient la faible qualité de leur produit qu'ils étaient obligés d'écouler de la sorte à des prix « cassés ». Car :

*Nous rappelons encore que seule la Centrale est compétente pour procéder au déclassement et autoriser la vente de marchandise à un prix inférieur. Afin de protéger l'écoulement de la marchandise de première qualité d'une part, et dans l'intérêt du consommateur d'autre-part, toute marchandise déclassée devrait porter la mention « Vacherin IIe choix » lors de la mise en vente.<sup>3</sup>*

Il est évident que cette sous-enchère contre laquelle la Centrale luttait tout en reconnaissant la faiblesse de ses moyens, mettait les petits détaillants dans l'embarras, voire dans une situation difficile. Ce qui, par contre-coup, portait atteinte aux grossistes ou mi-grossistes. Ces derniers, de 83 qu'ils étaient en 1951-1952, passèrent à 66 en 1962, à 20 en 1970 et à 11 en 1975, alors même que cette catégorie a disparu de nos jours faute de combattants. La diminution des grossistes quant à elle n'est pas connue. Nul doute cependant qu'elle fut aussi importante. Par cessation de commerce ou par regroupement. Tout cela alors même que les grandes surfaces connaissaient un succès croissant auprès de la population qui délaissait les magasins traditionnels qui n'offraient plus des prix suffisamment attractifs sans pouvoir remédier d'une quelconque manière à cet handicap. Car entre eux et les producteurs il y avait les grossistes. Tandis que

---

<sup>2</sup> 8<sup>e</sup> rapport de gestion, 1958-1959, pp. 8 et 9.

<sup>3</sup> Idem, p. 9

les grandes surfaces, elles, dans la plupart des cas, se ravitaillaient directement chez le producteur, évitant en cela un intermédiaire et bénéficiant en conséquence d'une double marge. C'était aussi ce temps où les voitures se multipliaient et permettaient à chacun ou presque de se déplacer pour des achats importants dans les grands centres en périphérie des villes.

Quant aux affineurs eux-mêmes, comment devaient-ils procéder ? Obéir aux injonctions de la Centrale, c'est-à-dire respecter les prix fixés parce que liés à une convention qu'ils avaient acceptée et de ce fait perdre leurs clients, ou céder aux exigences de ces derniers et poursuivre ? Il est vrai que l'excuse ne tient pas toujours. Car souvent aussi le fournisseur devançait les désirs du client, et, pour s'en attirer plus vite les bonnes grâces, baissait lui-même les prix. La course au tonnage commençait ! Reconnaissons quand même qu'il était plus rentable pour le producteur de livrer une marchandise en quantités importantes par palettes que de poursuivre à servir de multiples clients, fort pénibles pour la plupart, avec l'ancien système des fardeaux. La rationalisation faisait son œuvre. Il ne serait plus possible de revenir en arrière. Et même si l'on pouvait lire dans un journal du canton :

*MENACES SUR LE MARCHE DU VACHERIN MONT-D'OR – Les prix officiels subissent les assauts des grossistes !<sup>4</sup>*

Mais revenons un peu sur la réclame. 15 000.- par année permettaient malgré tout des campagnes intéressantes en passant des encarts publicitaires dans les journaux. Dès l'arrivée de la réclame télévisée d'un coût nettement supérieur, la Centrale ne fut pas en mesure de l'utiliser de façon régulière et efficace. C'est alors qu'elle choisit, en 1968-1969, de s'affilier à l'Organisation pour la promotion des ventes effectuées dans le cadre de la Société coopératrice suisse pour la fabrication des pâtes molles et mi-dures.

Cette réclame, la Centrale l'estimait prépondérante pour faire progresser ses ventes. Certes elle l'était, mais dans une moindre mesure que celle supposée. Car alors comment expliquer une si faible progression alors qu'elle mettait une partie importante de ses moyens financiers (50% de son budget) pour établir des campagnes publicitaires dignes de ce nom.

La propagande servit bien plutôt à endiguer la poussée de plus en plus forte des importations françaises de fromages à pâtes molles et à relancer des saisons qui stagnaient à cause d'une augmentation des prix ou par une température résolument trop élevée. De toute manière, nous en sommes conscient, elle était

---

<sup>4</sup> 24 H, du 13 novembre 1975.

utile et nécessaire. Il faut simplement relativiser son impact sur le consommateur.

Elle était financée par les cotisations des membres qui se montaient, en 1951-1952,

- 5 cts par kg de vacherin blanc pour les affineurs
- 2 cts par kg de vacherin blanc pour les fabricants
- 10 cts par kg de vacherin blanc pour les fabricants-affineurs.

Deux films furent produits par la Centrale. Un premier en 1952-1953 dont nous n'avons malheureusement pas retrouvé trace, et un second, intitulé « De main d'homme », inauguré pour la première fois le 15 novembre 1957 au Cinéac à Lausanne. Il avait été réalisé par Albert Revel, en collaboration avec les producteurs de vacherins, notamment Gustave Rochat à Chavannes-le-Veyron et Victor Golay aux Charbonnières, et avec Mac Donald pour le texte. Un film produit par télépress-film Lausanne. D'une durée de 12 minutes, ce fut un succès incontestable. Il fut utilisé par la Centrale de nombreuses années à titre promotionnel. Il est aujourd'hui disponible sous forme de cassette vidéo. Petite surprise avec la version allemande établie fin 1959 :

*Le service de propagande d'une fédération laitière d'Outre-Sarine qui se proposait de le passer dans le cadre de sa campagne publicitaire, nous l'a retourné en nous faisant savoir qu'il était impossible de l'utiliser pour la propagande. Il était, paraît-il, impensable de passer un tel film dans lequel il était abondamment question de vin, et dont certaines séquences, Ô stupéfaction !... se déroulaient dans des caves de vigneron<sup>5</sup>.*

Si deux films furent produits par la Centrale elle-même, il y eut dès le début de celle-ci de nombreux autres documentaires réalisés par la télévision ainsi que différentes émissions radio. Faire le recensement de toute cette production, complétée par les innombrables reportages parus dans les journaux du pays, ne serait pas inintéressant, au contraire, contribuerait dans une notable proportion à enrichir le patrimoine historique lié au vacherin.

La Centrale avait fait réaliser en 1952-1953 un grand reportage illustré sur le vacherin. Ce numéro spécial de l'Industrie laitière, « Le vacherin roi des fromages fins », connut un vif succès auprès des lecteurs ainsi que des différents magasins de produits laitiers auxquels il fut distribué. Il s'agit encore à l'heure actuelle de la publication la plus complète jamais réalisée sur le produit. Le texte en fut écrit par Charles-Adrien Golay. Il y en avait pour l'histoire, la fabrication, la commercialisation et la gastronomie. C'est un petit chef-d'œuvre

---

<sup>5</sup> 9<sup>e</sup> rapport de gestion, 1959-1960, p. 10.

que ce dépliant de deux grandes pages auquel nous avons souvent eu recours. Et une véritable pièce de collection désormais.

Il est à relever maintenant que plus que la réclame elle-même, situation que nous avons déjà esquissée, les conditions météorologiques avaient et ont encore une incidence prépondérante sur le déroulement d'une saison de vacherins. Celle-ci, on l'a déjà vu, se donne de septembre à février-mars. Non arbitrairement, comme on le croit parfois, mais par nécessité, ce fromage utilisant le faible volume de lait disponible en période de fin de lactation. De cette saison ainsi déterminée en automne et en hiver exclusivement, le consommateur en a fait une tradition inaliénable. Non seulement il ne veut pas en sortir, mais aussi il lui faut l'arrivée des premiers froids pour la lui rappeler. D'où, par des automnes trop chauds, plus encore par un début d'année trop printanier, des méventes considérables. Le gérant lui-même le constate souvent :

*La fin de la saison fut beaucoup plus difficile, car le beau temps réapparut beaucoup plus tôt.*<sup>6</sup>

Les campagnes publicitaires, si elles n'arrivaient pas vraiment à faire décoller les ventes, tentaient au moins de juguler les conséquences de ces périodes trop chaudes :

*On voit aussi que si l'on touche au consommateur par la publicité et qu'on cherche par tous les moyens à éviter les à coups dans la production, on peut arriver à des ventes normales, malgré un temps peu propice à l'écoulement du vacherin, qui, en marché inorganisé, pourrait être désastreux.*<sup>7</sup>

L'incidence sur les ventes d'une saison trop chaude se remarqua plus particulièrement lors de la saison 1966-1967 où le résultat final fut une mévente de près de 50 tonnes :

*Malheureusement pour nous, un prolongement de l'été jusque tard dans l'arrière-automne, comme cela ne s'était pas revu depuis fort longtemps, ne tarda pas à nous créer de sérieuses difficultés.*

*Par suite de ce temps exceptionnellement beau, la température des caves d'affinage allait provoquer une maturation accélérée des vacherins, coïncidant avec un ralentissement des ventes.*

*Un encombrement du marché s'ensuivit. Il fallut donc réduire la fabrication dans une très large mesure. La marchandise trop affinée, et partant de deuxième*

---

<sup>6</sup> 6<sup>e</sup> rapport de gestion, 1956-1957, p. 3

<sup>7</sup> 6<sup>e</sup> rapport de gestion, 1956-1957, p. 5

*qualité, alourdisait encore le marché. Ce fut là la cause principale de la régression du volume total de notre fabrication.*<sup>8</sup>

La Centrale, hormis les ventes, la qualité du produit, hormis aussi son ingérence dans le domaine des boîtes à vacherin, politique qu'elle abandonnera après quelques dix ans de difficultés sans nombre, réglait au coup par coup tous les problèmes, et ils étaient nombreux, qui se posaient au sujet de son fromage. Bien qu'en période de haute conjoncture, nul besoin de trop lutter, le tonnage vient quasiment seul. Ce qui fit admettre avec satisfaction à la Centrale que le vacherin était un fromage en vogue qui faisait sans cesse de nouveaux adeptes et qu'il jouissait d'une situation privilégiée sur le marché suisse ; spécialité unique en son genre, et partant sans concurrence directe.

En 1958 c'est le départ de M. Pierre Arnold, gérant, qui se dirigea, avec le succès que l'on sait, du côté des coopératives Migros dont il prendra un jour la présidence sur le plan national. Il avait donné l'impulsion nécessaire à un organisme dont la longévité n'était pas assurée d'emblée alors que tout encore était flou et restait à mettre en place.

Lui succéda M. Albert Neuenschwander, futur directeur de l'Ecole de fromagerie, forte personnalité lui aussi, qui poursuivra l'œuvre entreprise par son prédécesseur sans en rompre aucunement la ligne. Il resta à la gérance de la Centrale pendant près d'un quart de siècle.

En 1964, on s'en souvient, c'est l'Exposition Nationale Suisse à Lausanne. Le pays s'éclate. Belle occasion de promouvoir un produit. Les fabricants et affineurs s'alignent, produisant pas moins de 2 tonnes qui seront congelées une fois arrivées à maturation en attendant la fête et les premières dégustations. Qui n'eurent jamais lieu ! Non, pas un seul kg de vacherin de vendu pendant toute la durée de l'exposition. Rude leçon !

En 1964 Madame Alice Tissot, fidèle secrétaire de la Centrale depuis ses débuts, est frappée dans sa santé par une attaque qui la laisse partiellement paralysée. Elle décédera le 14.8.1964. Le bureau fut alors transféré de Lausanne où il occupait toujours son adresse du Grand-Chêne 6, à Moudon où il se trouve encore à l'heure actuelle.

En 1972 on fêtait les vingt ans de la Centrale. Et l'on constatait, outre des améliorations importantes apportées à la fabrication du vacherin, que l'évolution des prix n'avait été que trop représentative de l'inflation galopante qui menaçait

---

<sup>8</sup> 16<sup>e</sup> rapport de gestion, 1966-1967, p. 4



dangereusement l'économie du pays. Qu'aurait-on pu dire des années qui suivirent ?

Année	Prod. Tot.	Fromagers	Fab.-af.	Affineurs	Prix au fabr.	Prix au détaillant
51-52	409672	77	12	12	3.15	5.40
70-71	724184	49	3	10	5.03	9.50
75-76	967288	51	2	9	5.70	12.45
80-81	1028956	46		11	6.31	15.-
90-91	427000	17		11	9.74	18.45

Le 23 avril 1980 eut lieu à Grenoble un concours international de fromages de montagne dans le cadre du Salon international de l'aménagement en montagne. Du 23 au 27 avril. Le vacherin Mont-d'Or y fut présenté. Il y obtint même une médaille d'or.

*C'est un brillant succès dont nous pouvons tous être fiers. Nous félicitons chaleureusement les fabricants et les affineurs pour tout ce qu'ils font pour maintenir une très haute qualité de leur production.*<sup>9</sup>

La barre mythique du million de kg avait été atteinte lors de la saison 1980-1981, avec une vente totale de 1 028 956 kg. Quantité qui ne progressa que très peu les 4 ou 5 ans qui suivirent. Ce qu'analysa le nouveau gérant. M. Charles Charvet :

*Depuis la saison 1980-1981, le cap du million de kg de vacherins commercialisés est régulièrement franchi et ceci avec des variations minimales d'une saison à l'autre. On peut donc se demander si cette quantité représente une limite ou si un développement est encore possible. La réponse à cette question doit faire intervenir deux éléments importants :*

*Le premier est qu'il faut maintenir la qualité du produit au plus haut niveau et ne pas vouloir obstinément augmenter la quantité au détriment de la qualité. Personne n'y trouverait son compte et l'image de marque du produit en souffrirait. Il faut donc continuer à œuvrer pour améliorer sans cesse la qualité du vacherin Mont-d'Or.*

---

<sup>9</sup> 29<sup>e</sup> rapport de gestion, 1979-1980, p. 7

*Le second est qu'un produit naturel, fabriqué artisanalement et de qualité doit bénéficier d'une publicité active dans les différentes régions du pays et doit s'adapter aux conditions du marché.*

*Si ces deux éléments sont réunis, il est alors permis d'envisager un substantiel développement de cette spécialité<sup>10</sup>.*

1982, M. Victor Golay quitte la commission dont il fut l'un des membres fondateurs en 1951 et en laquelle il resta fidèle durant 31 ans. Laps de temps record où il mit ses compétences et ses vastes connaissances professionnelles aux services de cette organisation.

Victor Golay était en même temps, et depuis 1962, président de l'Union vaudoise des marchands de vacherins qu'il représentait dans le cadre de la commission.

Ne serait-ce pas en souvenir de cet homme et de quelques autres de la même trempe, qu'il faudrait jeter un coup d'œil sur quelques aspects bien particuliers de la vie d'affineur telle qu'elle se pratiquait ? Car pour lui, comme pour d'autres du même milieu, issus directement du métier, travaillant sur le terrain et non pas seulement en bureau, il faut savoir ce que représentait véritablement cet engagement supplémentaire. Où beaucoup d'assemblées étaient fixées au cœur même de la saison, alors que l'affineur était déjà débordé, et qui avaient lieu un peu partout dans le canton, afin de ne léser personne question de kilométrage, avec des membres arrivant de tous les horizons de ce vaste pays de Vaud. Assemblées achevées souvent très tard le soir vu l'importance de la matière et que l'on prolonge encore, ainsi le veut la tradition, par une solide verrée en laquelle la fatigue de la journée aidant, on finit par ne plus pouvoir se décoller de sa chaise !

Toutes choses qui conduisent à des rentrées fort tardives alors même que le matin et de bonne heure déjà, il faut emboîter, fabriquer ou encore aller livrer en ville, à cinquante km, alors que pendant la nuit il a neigé un demi mètre et que les routes sont mauvaises et la visibilité nulle.

Hommes véritablement habités par leur métier et par le vacherin. Qui avaient peut-être même jeté un coup d'œil en rentrant à leurs caves pour voir si leur marchandise était encore bien là, toujours aussi belle qu'ils ne l'avaient laissée au soir. Sait-on jamais, avec ces gommages ! Professionnels qui furent, n'en doutons pas, les vrais héros de cette épopée du vacherin, les vrais animateurs de cette branche économique laitière si en marge, si limitée en fait, et cela en dépit

---

<sup>10</sup> 34e rapport de gestion, 1984-1985, p. 10

d'une popularité telle que d'aucuns, parmi une population ignorante des réalités commerciales, ont pu croire à un véritable trust du vacherin Mont-d'Or !

C'est en 1982 que la marque du « vacherin Mont d'Or » est officiellement déposée auprès de l'Office fédéral de la propriété intellectuelle à Berne. Pour ce faire la Centrale dut revoir ses structures administratives et procéder à la création d'une Association du vacherin Mont-d'Or.

Or l'introduction d'une marque collective « vacherin Mont-d'Or » inscrite au registre du commerce et qui se distinguerait par un sigle qui resterait à élaborer, ne pouvait être déposée auprès de l'Office fédéral de la propriété intellectuelle que dans la mesure où la centrale disposait d'une personnalité juridique. D'où la constitution de l'Association dont les membres ne furent plus seulement les organisations laitières, mais également les fabricants et les affineurs à titre individuel<sup>11</sup>. Association qui par ailleurs ne changerait en rien la marche ordinaire de la Centrale. Qui allait son petit bonhomme de chemin. Avec un nombre d'affineurs qui n'avait guère changé depuis les années soixante, soit depuis près de vingt ans. De 14 qu'ils étaient en 1966-1967, ils restèrent 11 en 1985, tous membres de l'Union vaudoise des marchands de vacherins. Dont les séances se déroulaient soit au Pont, à l'Hôtel de la Truite, soit à Vaultion, à l'Hôtel des Trois Cœurs. Corporation qui vivait là un peu son âge d'or en jouissant d'une belle stabilité avec des membres qui eux, pouvaient se targuer d'une sacrée santé ! Personnalités bien typées, non pas unies comme les doigts de la main, mais se tolérant. Ce qui n'empêchait pas une concurrence féroce en saison. Mais si on s'y déchirait, tous les coups étant permis, ou presque, on se retrouvait néanmoins deux ou trois fois l'an pour fixer des prix que tout le monde promettait de respecter et que personne ne tenait !

Par contre le nombre des laitiers-fabricants ne cessait de décroître. Il avait été de 87 en son point culminant, en 1960-1961. En 1966-1967 il n'était plus que de 53, chiffre qui fut porté à 41 en 1985-1986. Au début des années nonante il n'existait plus que 17 centres fabrication.

La Centrale possédait désormais des structures suffisamment solides et rôdées pour pouvoir aborder l'avenir avec confiance. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il n'y avait pas lieu de croire que cela pourrait changer.

---

<sup>11</sup> Renseignements tirés du Sillon romand du 12 mars 1982 « naissance d'une association. Le vacherin Mont-d'Or se protège », article signé G.H.

1938-1939	284 000	1975-1976	967 288
1939-1940	474 700 <sup>*ent.</sup>	1976-1977	968 765
1940-1941	966 000	1977-1978	872 333
1941-1942	924 000	1978-1979	945 385
1942-1943	308 000	1979-1980	951 816
1943-1944	280 000	1980-1981	1 028 956
1944-1945	409 672	1981-1982	1 038 915
1945-1946	413 537	1982-1983	1 026 210
1946-1947	404 075	1983-1984	1 041 409
1947-1948	399 705	1984-1985	1 037 364
1948-1949	409 633	1985-1986	834 664
1949-1950	406 381	1986-1987	813 878
1950-1951	415 203	1987-1988	472 516
1951-1952	418 198	1988-1989	366 677
1952-1953	427 962	1989-1990	432 505
1953-1954	454 410	1990-1991	427 000
1954-1955	441 895	1991-1992	502 500
1955-1956	465 082	1992-1993	526 571
1956-1957	529 744	1993-1994	532 200
1957-1958	558 959	94 95	566 200
1958-1959	564 062	95 96	584 400
1959-1960	526 979	96 87	567 800
1960-1961	561 832	87 98	565 900
1961-1962	614 704	98 99	590 600
1962-1963	647 737	99 2000	587 800
1963-1964	724 184	2000 2001	559 700
1964-1965	810 747	2001 2002	540 000
1965-1966	852 396	2002 2003	
1966-1967	888 439	2003 2004	
1967-1968	883 070		

Quelques considérations sur ces chiffres.

Le total de 284 000 kg pour 1938-1939 proposé par la Centrale est sujet à caution. Quant aux ventes minimales de la période de rationnement 1942-1948, elles sont dues, non à une faible demande de la part du consommateur, mais à un contingentement très strict du lait de fabrication. Pour preuve la saison 1939-1940 où il avait pu être fabriqué dans le rayon de la Fédération du Jura, avec une

saison courant d'août 1939 à mars 1940, 2 137 000 kg de lait.<sup>12</sup> Ce qui donne environ pour cette saison 39/40, compte tenu qu'il faille 7 litres de lait pour faire 1 kg de vacherin., 344000 kg de vacherins blanc, soit , rajoutant une tare égale au 25 % du poids brut, 458 000 kg de vacherins emboîtés, chiffre qui ne sera atteint ou dépassé que lors de la saison 1962-1963, soit quelque 20 ans plus tard. Et qui prouve une fois de plus que la Centrale, entrée en service en 1951, et cela malgré sa stricte organisation, ne put pas faire exploser les ventes.

Il ressort de ces considérations finales que toute la période d'avant-guerre où le vacherin jouissait déjà d'une incroyable popularité et était fabriqué d'une manière presque industrielle, mériterait d'être traitée avec plus de considération, ce que nous n'avons pas pu faire faute de temps et de moyens. Nul doute cependant que de nouvelles et attentives recherches dans les archives des fédérations et des organismes laitiers concernés, offriraient des informations surprenantes sur cette grande période de l'histoire du vacherin un peu passée sous silence ultérieurement pour mieux mettre en évidence les progrès réalisés.

---

<sup>12</sup> Lettre du 7 décembre 1943 , de l'Union laitière vaudoise, Centrale du beurre, directeur M. Besuchet, à l'UCPL.Elle disait en substance : Avant la guerre, dans le rayon de la Fédération du Jura, la fabrication des vacherins se faisait à partir du mois d'août jusqu'au mois de mars. En 1939-40, il a été fabriqué dans le rayon de cette fédération 2 137 000 kg de lait, le contingent accordé cette année (1943), 890 000 kg de lait, différence en moins, 1 247 000 kg de lait, ce qui correspond à une diminution de la fabrication de 58 %.